



Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

www.lamure.fr



Bonnes fêtes à la Mure

Une dynamique... qui se poursuit !



ÉRIC BONNIER
Maire de La Mure

Et voilà, une année de passée, à très vive allure me semble-t-il... Avec cette impression que la mission, à la fois conséquente et passionnante qui nous est confiée, ne laisse aucun répit, tellement les projets sont nombreux, **tellement la volonté de transformer La Mure booste naturellement l'action des élus et s'amplifie à la contemplation de ses résultats et de ses réalisations.**

Nous en sommes fiers, les Muroises et Murois peuvent être fiers de cette dynamique, le témoignage des visiteurs qui félicitent ce changement en reconnaissant la métamorphose de la ville est la meilleure des récompenses qui nous soit offerte.

2016 a connu les inaugurations de grands projets, 2016 a lancé le démarrage de gros chantiers, des animations ont jalonné l'année.

Les yeux se tournent déjà vers 2017, avec les rendez-vous à ne pas manquer, avec l'événement phare de l'été prochain aux couleurs du maillot jaune, de nouveaux projets, l'achèvement et la réception d'équipements structurants... **Bref, une vie muroise qui bouge, telle que nous y sommes maintenant habitués !**

En cette période de fêtes, il est l'heure pour chacun de profiter des siens, d'être aux côtés et de penser à ceux qu'on aime, de partager des moments parfois si simples mais tellement précieux, ces moments emprunts de générosité et de solidarité, qui tendent vers un but : donner du bonheur.

À titre personnel et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année.

« Donner du bonheur »

UN POINT SUR DES CHANTIERS EN COURS...



LA HALLE DES SPORTS, LARGEMENT DANS LES DÉLAIS

C'est au printemps 2016 que le chantier a commencé, les travaux ont avancé à grande vitesse, la Halle des Sports s'impose déjà dans le paysage du quartier. Après un été passé sur le gros œuvre, les charpentes métalliques et la toiture ont été posées ; il en est de même pour l'habillage extérieur en bardage couleur anthracite. **L'équipement est couvert pour passer la saison d'hiver, la mise hors d'air se termine afin de permettre aux entreprises de travailler dans de bonnes conditions** sur les finitions et aménagements intérieurs pour les mois à venir.

Dès le printemps, le parvis et les abords du bâtiment connaîtront une refonte complète pour une mise en valeur de l'équipement et une transformation du quartier.

LYCÉE, UNE EXTENSION BIEN AVANCÉE

Le ballet des grues s'est emparé des lieux en début d'été. L'extension du Lycée de la Matheysine est un projet porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec la construction d'un **nouveau bâtiment qui accueillera le réfectoire, l'internat et des locaux administratifs, sur l'ancien terrain dit de la clinique Mazauric**. C'est un équipement structurant pour notre territoire, qui, tout en modernisant le fonctionnement de l'éta-



blissement scolaire, donnera une nouvelle image au quartier.

C'est à l'issue de ce gros chantier que la ville en profitera pour repenser cet espace avec un projet de requalification du jardin de ville et des voies de circulation adjacentes.

LE FOYER DES GANTIERES PREND FORME

C'est en parallèle du chantier du lycée, sur la



même emprise de terrain, que se construit le foyer AFIPAEIM des « Gantiers ». Il accueillera dans les normes requises à cet effet, **35 logements adaptés pour des personnes atteintes de handicap, ainsi qu'un centre d'hébergement de jour**.

Cette structure est très attendue par l'association AFIPAEIM qui voit dans l'aboutissement de ce projet la réponse à un réel besoin en Matheysine, dans des conditions de haute qualité, offrant une grande satisfaction aux futurs résidents et à leurs familles.

IMPASSE DE LA CONDAMINE... VOIRIE ET RÉSEAUX

La réfection complète de l'impasse de la Condamine était prévue de longue date. Les travaux ont pu commencer cet automne avec en premier lieu **une reprise totale des réseaux secs et humides** (eau, assainissement, EDF, Telecom) à partir du chemin du Pré Sabot.

Il s'en suit les aménagements de surface,



avec **une nouvelle bande de roulement, les trottoirs, les aménagements paysagers et l'éclairage public**.

Coût Total de l'opération : 290 000 €

DES RUINES ??... DISPARUES !

Cette démolition était des plus attendues. Deux maisons en ruine menaçaient de s'effondrer dans la Grande Rue. Etant donnée leur vétusté et le danger qu'elles représentaient, la ville les avait achetées afin de les faire disparaître.

Les biens ont été démolis en novembre, la consolidation des façades des maisons voisines est en cours. Les travaux ont permis d'**aérer le quartier, de sécuriser le site, et d'œuvrer pour l'esthétique du cœur historique...** Ce n'est qu'un début ! Une fois le chantier terminé, la circulation sera rétablie dans les deux sens autour de la halle.

Dans cette même idée, le conseil municipal du 24 novembre a validé l'acquisition d'un autre bien attenant ; des aménagements sur ce nouvel espace suivront pour mettre en valeur les lieux, proposer du stationnement...

Coût de l'opération actuelle : 150 000 €



LE SUMMUM POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Le 7 décembre dernier, c'est sur la scène de spectacle du Summum à Grenoble que **39 musiciens de l'école de musique de La Mure** (élèves, professeurs et membres de l'Harmonie), **se sont distingués le temps d'un morceau, aux côtés du célèbre trompettiste et compositeur, Ibrahim Maalouf, dans le cadre de sa tournée « Red & Black Light ».**

L'ambiance électro-jazz emportait les 5 000 spectateurs dans un voyage mêlant musique moderne et instruments acoustiques, incitant le public à danser et chanter, et rassurant ainsi les musiciens matheysins devant une salle conquise.

L'excellente prestation de nos musiciens a bluffé l'équipe d'Ibrahim Maalouf, si bien qu'une très courte répétition a suffi pour tout caler... Les Matheysins étaient au top ! Lors du concert, c'est notre directeur d'école de musique, **Aurélien Duclos**, qui a lancé le morceau avec une interprétation du thème en soliste. Ne cachons pas que l'événement a fait des envieux dans les écoles du département, jusqu'au conservatoire de musique. Un immense honneur et une vraie chance pour l'école de musique de La Mure ! C'est le fruit d'un travail et la volonté de guider notre école vers l'excellence.

Comment en arriver là ? Tout simplement par une démarche audacieuse de notre conseillère déléguée à la Culture, **Marie-Claire Déchaux**, qui avait contacté l'agent de la vedette pour émettre l'idée. Il fallait oser... C'est fait !

RENCONTRER, ÉCOUTER LES HABITANTS



Dans le cadre de l'avancement de chantiers, du lancement de nouveaux projets, dans une volonté d'expliquer les décisions aux riverains, les réunions organisées dans les quartiers ont une place importante dans la gestion communale. Elles permettent aux élus, d'une part d'aller à la rencontre des concitoyens pour traiter les questions qui les touchent au quotidien, et d'autre part d'entendre les besoins selon les quartiers et de prendre en compte les critiques pour améliorer les choses dans les décisions à venir. **C'était une des orientations de la municipalité : relancer la concertation !**

En 2016, plusieurs rencontres ont eu lieu avec des riverains dans des quartiers très différents, avec à l'ordre du jour, selon les sites, des questions sur la sécurité, le nom des rues, la vie du quartier, les travaux, les projets, les charges locatives... Dans le quartier des Sagnettes et rue A. Luyat (11/02), avec les habitants de l'impasse de la Condamine, du Pré Sabot et rue Dr Mazauric (10/05), avec les locataires des Sablières (11/10), avec les locataires Néolia des cités minières (17/10), avec les locataires des groupes Petrus Richaud (10/11), avec les riverains du contournement (23/11)... Et avec les habitants et commerçants du centre-ville le 22 décembre. Pour cette dernière réunion, avant de présenter un projet pour le centre-ville, il s'agit d'entreprendre en amont **une réflexion globale sur le sujet du stationnement afin d'anticiper les besoins.** Il est primordiale d'entamer ces réflexions et de lancer la concertation, pour comprendre les attentes des acteurs économiques de l'hyper-centre, trouver des solutions, entendre les envies des habitants et construire ensemble un grand projet qui transformera la traversée de notre ville.

LA MURE EN ACTIVITÉS

UNE BELLE ACTION... EN COULEUR !!

Devant la forte mobilisation lors de la « marche rose » d'octobre 2015, et suite au succès de l'opération « boîtes roses » en octobre dernier sur La Mure, une association vient d'être créée par un trio féminin engagé en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

C'est au nom de « *Rose Altitude* » que répond cette nouvelle association matheysine, sous la présidence de **Céline Vial**, épaulée par **Séverine Cassard** et **Véronique Bonnier**.

En référence au mouvement national et solidaire d'Octobre Rose pour combattre la maladie, l'association « *Rose Altitude* » s'inscrit dans cette démarche pour promouvoir **le dépistage du cancer du sein et la santé par le sport, créer un lien entre les personnes malades, inciter à la prévention, etc...** L'organisation d'un événement annuel fera aussi partie des missions afin de récolter des dons qui seront en partie reversés à d'autres associations et utilisés pour des activités locales (forums, débats, rencontres, actions spécifiques).

Pour octobre 2017, l'association locale a pour projet une grande « marche rose » (5 km minimum) et l'organisation d'une journée festive autour de l'événement.



Toute l'année, l'association est en mesure de donner des renseignements et conseils ; toute personne désireuse de rejoindre l'équipe dans cette belle action peut contacter l'association :

rosealtitude@gmail.com

« Une femme sur huit est touchée par le cancer du sein. Le dépistage est essentiel ! Restons mobilisés face à la maladie » L'opération 2016 des « boîtes roses » mises à disposition dans les commerces muros, lieux publics et professionnels de santé a permis de récolter plus de 900 €, dont 600 € ont été reversés à l'association AGARO (Association d'Aide et de Recherche en Oncologie).

ZOOM / LE SERVICE D'URBANISME

**Vous construisez ?? une maison, une piscine, une clôture, un abri de jardin, une véranda...
 Vous agrandissez, vous rénovez...
 Vous souhaitez refaire une façade, changer les menuiseries ou la toiture ?
 Le service d'Urbanisme de la ville de La Mure est à votre disposition pour vous aider et vous**

conseiller dans toutes les démarches et obligations administratives relatives à vos dépôts de permis et déclarations diverses.

Les imprimés et documents sont disponibles auprès de nos agents du service, ou peuvent être imprimés sur le site du ministère :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



DEMANDEZ LE BON FORMULAIRE !

Un règlement du Plan Local d'Urbanisme de la ville de La Mure est à votre disposition auprès du service et/ou peut vous être transmis sur simple demande par messagerie électronique.

LES AGENTS À VOTRE DISPOSITION : SYLVIE ARNAUD ET FLORENCE PORTIGLIATTI

La ville de La Mure offre aussi la possibilité de bénéficier gratuitement d'une consultation avec un architecte conseil (sur rendez-vous auprès du service).

Quels formulaires utiliser dans le cadre de votre projet ?

Il existe 4 types d'autorisations :

- Le permis de construire
- Le permis d'aménager
- Le permis de démolir
- La déclaration préalable

Certains travaux et aménagements ne sont soumis à aucune formalité au titre du Code de l'Urbanisme ; ils doivent cependant respecter les règles locales en vigueur.

C'est la nature, l'importance et la localisation de votre projet qui déterminent le type de formalité auquel il est soumis et le formulaire que vous devez utiliser.

Notre service est là pour vous renseigner, n'hésitez pas à le contacter.



Sylvie ARNAUD et Florence PORTIGLIATTI pour vous conseiller

Des imprimés sont disponibles sur le site officiel de la ville :

www.lamure.fr

Rubrique « Mairie / documents à télécharger »

SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE MURE

Hôtel de Ville – Place de la Liberté
 38350 La Mure
 (entrée du service par l'arrière du bâtiment)

04 76 81 50 67

sylvie.arnaud@mairiedelamure.fr

LUNDI & MARDI	08h30 à 12h00
MERCREDI & VENDREDI	14h00 à 17h30

■ GUIDE PRATIQUE POUR L'URBANISME ■ DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA **CONFORMITÉ DE TRAVAUX** ■ DÉCLARATION D'**OUVERTURE DE CHANTIER** ■ DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE, AMÉNAGER, MODIFIER ■ RÉCÉPISSÉ DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE OU D'AMÉNAGER ■ RÉCÉPISSÉ DEMANDE DE **TRANSFERT DE PERMIS DE CONSTRUIRE** ■ RÉCÉPISSÉ DEMANDE DE MODIFICATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE ■ DEMANDE DE VÉRIFICATION DE **CONFORMITÉ ERP** ■

IMPORTANT : POUR LES COMMERCES, ENTREPRISES, INSTITUTIONNELS...

Tous les travaux dans un **Établissement Recevant du Public (ERP)** doivent faire l'objet d'une **demande d'autorisation préalable** qui doit être déposée en mairie. Cette demande est **obligatoire**, elle concerne toute opération de construction, d'aménagement ou de modification d'un ERP, au titre de l'accessibilité et de la sécurité incendie.

À noter que les durées d'instruction pour ces dossiers, soumis à des procédures auprès de la Préfecture, varient de **4 mois** pour une autorisation de travaux à **5 mois** pour un permis de construire.

Les demandes doivent être déposées en mairie en amont du commencement des travaux en tenant compte de ces délais.

Une Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par un arrêté du 06 juillet 2016, la municipalité a décidé de lancer une procédure de modification de son document de planification.

Cette modification est notamment engagée en vue d'atteindre un certain nombre d'objectifs, allant de l'ajustement du classement de certaines zones urbaines à l'intégration des dispositions d'application de nouvelles lois, tout en supprimant des incohérences et en actualisant des articles du PLU suite aux mises à jour du Code de l'Urbanisme.

Tout comme pour la phase d'instruction du PLU et de sa 1^{ère} modification, vous serez associés à ce projet afin de transmettre vos remarques ou suggestions au cours du 1^{er} semestre 2017.

Vous serez informés des dates de déroulement de l'enquête publique, et invités à rencontrer le commissaire enquêteur. L'information sera diffusée par voie d'affichage, par voie de presse et dans un prochain bulletin municipal.

LE « PLAN FAÇADES »

C'est en 2010 que la municipalité de La Mure a proposé la mise en place d'une aide au ravalement des façades. Un dispositif très attractif de par le montant des aides octroyées, et particulièrement original avec des aides majorées en fonction du quotient familial.

Le plan façade est à ce jour applicable sur toute la traversée de ville, incluant des places et rues voisines, avec comme objectif d'inciter à la rénovation pour embellir la ville et de permettre dans certains cas une isolation des maisons par l'extérieur :

AV. DU 22 AOÛT 1944	DÉPART DE L'AV. DR TAGNARD
RUE JEAN JAURÈS	PLACE DOCTEUR BETHOUX
RUE DU BREUIL	PLACE PASTEUR
RUE DES FOSSÉS	RUE CROIX BLANCHE
RUE DES ALPES	PLACE PERRET
AV. CHION DUCOLLET	RUE DE BON REPOS
BORDS DE JONCHE	

TOUTES LES FAÇADES VISIBLES, SITUÉES LE LONG DE CET AXE PEUVENT PRÉTENDRE À CETTE AIDE.

QUEL MONTANT DE SUBVENTION ?

La subvention est liée à la nature des travaux, avec 3 hypothèses : l'embellissement, l'entretien du bâti et l'isolation.

Un prix au m² permet de déterminer un « montant plafond » de la dépense subventionnable sur lequel sera appliqué le taux de l'aide communale :

- **Option n°1** : embellissement 75 € /m²
- **Option n°2** : entretien du bâti 95 € /m²
- **Option n°3** : isolation 105 € /m²

Une aide minimum de 15 % de la dépense subventionnable s'applique pour tous. Elle est majorée en fonction du quotient familial (QF) comme suit :



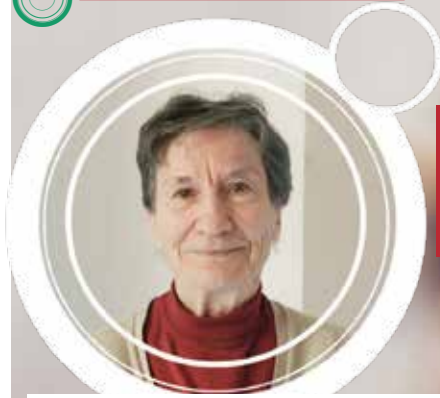
- **18%** pour un QF entre 1000 et 1500
- **20%** pour un QF entre 500 et 1000
- **30%** pour un QF inférieur à 500

QUELLE PROCÉDURE POUR OBTENIR UNE SUBVENTION ?

- Retirer un dossier de demande au service d'urbanisme de La Mure
- Prendre un rendez-vous avec l'architecte conseil (au service d'urbanisme) pour définition des travaux et coloris
- Faire élaborer le devis par une entreprise au choix du propriétaire et l'adresser au service avec le dossier de demande
- Le service instruit la demande avant démarrage des travaux et informe le propriétaire par retour du courrier sur l'éligibilité ou non de la demande.
- À l'issue des travaux, adresser une photo de la façade réalisée accompagnée d'un RIB et de la facture des travaux acquittée. La subvention sera versée après obtention d'un certificat de conformité rédigé par l'architecte conseil.

À ce jour, depuis le début de l'opération, 70 dossiers de demande ont été déposés, 58 façades ont déjà été réalisées et 61 000 € d'aides ont été attribués.





**SABINE
PERRAUD**
Du TGI à V.V.M

Elle est originaire du Beaufortain, mais c'est à Lyon qu'elle fait toute sa carrière au Tribunal de Grande Instance (TGI), comme secrétaire administrative en chef au Greffe du Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale. **Une fois à la retraite elle vient s'établir à La Mure.** « *Tout y est ! La montagne, les commerces, la proximité de Grenoble facilement desservie par le car.* » Idéal pour randonner !! C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle intègre l'association « Vivre et vieillir en Matheysine » (V.V.M) en 2002. Sabine, toujours avide de découvertes, a beaucoup voyagé : de l'Espagne à la Jordanie en passant par la Yougoslavie, la Lybie et la Turquie. V.V.M est faite pour elle ! « *C'est une association formidable ! L'ambiance y est excellente, ça donne envie d'en faire davantage.* » Assez vite, elle rentre au Bureau de l'association et donne de son temps pour le volet social en faisant du bénévolat à l'EHPAD. **Depuis 3 ans, Sabine intervient en faveur du soutien scolaire à l'école des Bastions** ; un réel plaisir pour elle d'aider les enfants. Elle a de bonnes relations avec eux, leurs parents et le directeur Alain Gourmand. Du CP au CE2, elle est volontaire pour continuer l'année prochaine...



**ANNIE
GUILLOT**
De la Sécu à V.V.M

« *C'est un vrai bonheur d'aller à l'école pour aider les enfants !* » Voilà une phrase commune prononcée par les deux aides au soutien scolaire de l'école des Bastions, puisqu'**Annie Guillot donne également de son temps aux enfants via l'association V.V.M.** Alain Grosso, le président, l'a sollicitée pour venir donner un coup de main « aux petits » en difficulté. « *Ces enfants sont adorables. Ils sont très heureux qu'on leur dise de s'appliquer.* » Ce sens des autres, ce sont ses parents agriculteurs qui le lui ont inculqué. Des parents paysans et propriétaires d'un camping à Fugières, qui emmenaient notamment leurs clients faire des randonnées en montagne. Désormais à la retraite, après 30 ans passés à la Sécurité Sociale de l'Isère, dont 10 ans à Grenoble, elle pratique toujours la randonnée, ainsi que le vélo, la gymnastique et le yoga. En plus du sport, la vie culturelle la passionne, et c'est toujours avec plaisir qu'elle se rend au théâtre. Très heureuse d'être venue s'établir à La Mure, elle ne chôme pas, puisqu'**elle donne aussi de son temps aux personnes isolées.**



**JACQUES
RICHER**
Monsieur Cinéma !

Natif des Abrets dans le nord-Isère, l'actuel directeur de « La Mure Cinéma-Théâtre » (LMCT) s'est par la suite attaché au sud-Isère, à Vizille. Après des études d'histoire et de communication à Grenoble, pigiste au journal de la Fac, il trouve un job de rédacteur pour le bulletin municipal de Vizille. Nouvelle opportunité, l'organisation « d'Intervilles ». Original ! Dans la foulée, il devient directeur du « Jeu de Paume » à seulement 23 ans. Il a conscience de cette chance de pouvoir travailler dans un secteur où les moteurs sont le loisir et le plaisir.

En 6^{ème}, déjà, le petit Jacques était caissier du ciné-club du collège. Ça ne s'invente pas ! Ses parents, professeurs, organisaient des bus pour emmener les élèves à la MC2. Le ciné, il est tombé dedans quand il était petit. **Aujourd'hui il dirige « Les Cinémas Associés », qui incluent Vizille, Villard-Bonnot et Bourg-d'Oisans.** Depuis 2 ans, il dirige aussi « La Mure Cinéma-Théâtre ». De par son expérience, Jacques voit immédiatement qu'il y a quelque chose à faire sur le plateau. « *Si on est isolé, on va y rester* » avoue-t-il ! Aussi, il est convaincu que le modèle « une personne / un lieu » ne résiste pas au temps. Il y a donc là un modèle économique à réinventer. Chiche !



**NICOLAS
GORGY**
Dans l'air du temps...

En juin dernier, Nicolas Gorgy a été élu pour 5 ans comme président d'Innovacs SFR, une structure fédérative de recherche qui rassemble les 15 laboratoires grenoblois de recherche en sciences humaines, sociales et sciences de l'ingénieur. Président du Directoire au sein de l'entreprise GORGY TIMING, c'est en 2010 qu'il vient s'établir à Ponsonnas. Créée à Grenoble en 1974 par ses parents, l'entreprise arrive en 2009 à La Mure. Titulaire d'un BTS Action Commercial, Nicolas entre à l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble. Très vite il intègre GORGY TIMING et suit en parallèle des cours à l'Institut d'Administration des Entreprises.

Aujourd'hui, son entreprise, il la connaît sur le bout des doigts ! Il a travaillé dans tous les services. En tant que directeur opérationnel, son planning est chargé avec de nombreux déplacements dans le monde entier, mais il sait qu'il peut se reposer sur ses collaborateurs, c'est important...et il parvient à garder du temps pour sa famille. Ce passionné de sports motorisés s'adonne à l'enduro, mais ne serait pas contre de monter dans une Formule 1.

Et qui sait, peut-être que GORGY TIMING sera un jour... sur les circuits de F1 ?

INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

RÈGLEMENTATION HIVERNALE

STATIONNEMENT : A SAVOIR !!

Conformément à l'arrêté municipal 2014-269-205, nous rappelons que du 1^{er} novembre au 30 avril, des dispositions particulières sont applicables dès l'annonce d'intempéries par les services de météorologie.

En cas de chutes de neige ou de présence de verglas, **la durée de stationnement de tout véhicule ne peut excéder 24h en un même point sur la voie publique** afin de permettre les opérations de déneigement et faciliter le passage des engins.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un recensement aura lieu du **19 janvier au 18 février 2017 à La Mure**. Un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous transmettre le questionnaire de l'enquête, avec la possibilité de le faire sur internet en vous remettant des codes personnels.

Rappel : le recensement est obligatoire tous les 5 ans et les réponses transmises à l'Insee demeurent strictement confidentielles.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'agent qui passera vous rencontrer, muni de sa carte officielle.

PAIEMENTS EN LIGNE

La mise en place du paiement en ligne est en cours et sera **possible au 1^{er} trimestre 2017** pour les usagers souhaitant effectuer le règlement de factures par carte bancaire directement via Internet. Seront dans un premier temps concernées : les factures relatives au service scolaire (cantine, garderie, TAP...) et au multi-accueil « Des Roses et des Choux ». La possibilité d'utiliser ce procédé sera mentionné sur les factures.

UNE PISTE DE LUGE !!

LA NOUVEAUTÉ 2016... DURANT LES VACANCES DE NOËL JUSQU'AU SAMEDI 31 DÉCEMBRE

Une piste de luge de 25 m de long sur 3 couloirs est installée **Place Léon Caillet** à La Mure.

Ouverte tous les jours de 13h30 à 17h00. + lundi et samedi en matinée de 10h00 à 12h00.

Fermée le dimanche 25 décembre.

Ticket : 2 € pour 3 descentes



expression des groupes représentés au conseil municipal

POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !

En ce mois de décembre, il est l'heure de regarder le travail réalisé sur une année entière :

- ... Les lignes du budget, bien exécutées !
- ... Les orientations prévues, toutes engagées !
- ... Les projets inscrits, tous lancés !

Un objectif principal anime notre équipe : offrir aux habitants **une ville où il fait bon vivre**, donner l'envie, contribuer aux actions pour s'y sentir bien !

Cette ville qui se transforme, cette ville qui bouge... C'est la vôtre, c'est La Mure, soyez-en fiers !

Dotons-là d'équipements modernes, parons-là de l'image qu'elle mérite pour rayonner dans le sud-Isère et se faire l'ambassadrice pour l'attractivité de tout un territoire.

Coûte que coûte notre équipe travaille, tient le cap, avec ce baume au cœur bien présent, qui donne la force d'aller toujours plus loin, d'innover pour La Mure, et pour la Matheysine.

Vous l'aurez compris, nos efforts dépassent aujourd'hui les seules limites de la commune, nous insistons pour communiquer bien au-delà du territoire avec des événements qui marqueront les esprits et feront de notre cité **une étape incontournable pour nos visiteurs**.

Sans avoir oublié de le mentionner dans la traditionnelle lettre au Père Noël, nous avons hâte de recevoir ce beau cadeau : celui de **l'annonce très attendue de l'exploitant retenu pour la reprise du Petit Train de La Mure**. Cela marquera officiellement le redémarrage du projet... un très beau cadeau pour le début d'année, et une étape de plus pour notre territoire.

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année, profitez de ces moments chaleureux avec vos proches et surtout, n'oubliez pas que « fête » doit rimer avec « plaisir », avec « bonheur »... alors abusez de ces moments de bonheur ! nous en avons tous besoin.

GROUPE POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !
Facebook.com/Pour La Mure et la Matheysine

LA MURE, ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

La fin d'année est pour beaucoup un temps privilégié avec ses proches et sa famille. Certains sont isolés. Nous remercions tous les bénévoles ou associations qui œuvrent pour offrir collectivement des moments de partage dans tous les temps où la solitude peut se faire sentir. Cette période invite donc chacun au partage. Le partage : c'est le vœu majeur que nous formulons pour l'année 2017. Partage de l'information, des avis, des idées. Partager plutôt que décider à quelques-uns, sans dialogue, sans concerter. Après la halle des sports, la dernière édition du bulletin le Breuil nous apprend en effet que les projets structurants (centre bourg, signalétique, plan pour voiries communales, réhabilitation de l'ancienne gendarmerie, accessibilité des personnes en situation de handicap, clocher...) se préparent en commissions fermées et restreintes où seuls quelques élus de la majorité, certains cadres des services municipaux, les bureaux d'études ont été sélectionnés à participer. Ni la consultation préliminaire des Murois, ni la présence des élus de l'opposition dans les groupes de travail ne sont souhaitées ni même envisagées. Conséquence : ces projets naissent dans l'obscurité et, tels les prestidigitateurs des temps anciens sortant un lapin de leur chapeau d'un coup de baguette magique, la majorité demande aux Murois de patienter pour découvrir ce qu'il en sortira. Un temps d'échange et de concertation avec tous les élus, les habitants, les usagers ou avec les associations concernés doit être la règle avant d'engager de grands projets. C'est notre conception de l'action municipale. L'association « Ensemble Aujourd'hui et Demain » vous invite à débattre de notre commune le 31 janvier 2017, salle Zewulko à 18h30. Nous vous invitons à venir nombreux échanger avec les élus de « la Mure Ensemble Aujourd'hui et Demain » qui seront à l'écoute de vos attentes et de vos besoins.

L'équipe de « La Mure, ensemble aujourd'hui et Demain » rend hommage à Claude Péquignot décédé le 18 novembre 2016 à l'âge de 69 ans. Claude Péquignot, après avoir été 1^{er} adjoint de Jean Morel de 1977 à 1980, a été maire de La Mure pendant 21 ans, de 1980 à 2001, conseiller général pendant 13 ans, conseiller régional Rhône-Alpes pendant 14 ans. Il se passionnait également pour la photographie, particulièrement les montagnes ou paysages matheysins qu'il aimait tant.

A l'orée de la nouvelle année, le groupe « La Mure Ensemble Aujourd'hui et Demain » souhaite aux Muroises, aux Murois et à leurs proches, ses meilleurs vœux de santé, bonheur, réussite et de passer de très bonnes fêtes de fin d'année, chaleureuses et conviviales

Thierry HELME, Ginette PAULIN, Christelle PREUX, Carlos RIVIÈRE.

Contact: lamureensemble@gmail.com

Facebook.com/la Mure ensemble aujourd'hui et demain





ÉTAT-CIVIL

DU 1^{er} AVRIL AU 30
NOVEMBRE 2016

Naissances

Valentin BARDET, Capucine KROL,
Tyson BENSALÉM, Krystal BRUNO,
Shahpur MUSSARD, Ilyana SADA OUI,
Faustine SALOMON, Emile PARRAUD,
Estelle CASSARD, Baptiste BALME,
Ethan DOUSSOT, Noa NGUYEN,
Issac SEPTIER, Anaé BOUIX, Loïc
PETINOT, Elliot HOST, Annabelle
PONCET, Anya BENSA, Julien
FEVRIER GOESAERT, Hugo JACQUOT,
Arthur CHAMPENOIS.

Mariages

Damien VERNEY et Marie-Noëlle
CLOAREC, Ghelamallah KHAIN et
Malika CHAFKI, Sébastien BLANCHET
et Sonia BEAUBOIS, Fabrice GHIRON
et Florence MAJEWSKI, Pascal JAY-
MOND et Sandrine BOUDET, Frédéric
HASTREMENT et Luz Mary BOUVIER,
Jean-Michel MAISONNET et Sophie
MARIAGE, Yoan MANGELLI et Marie-
Lucie VITTONÉ.

Décès

Yves CRÉPÉ, Henri JEHL, Severino
STRAPPAZZON, Gilberte REY,
Joséphine RINDONI, Joséphine
GHIGLIONE v. PICCONATTO, Rinaldo
BIANCHETTI, Madeleine
DURAND v. EYMERY, Eric LE-
VISSE, Michel BERNARD, André
CARRON, Chantal TELMAT ép.
CRETTON, Antoinette DE NALE v.
PERROT-RUELLE, Bernard DE LA
FAYOLLE DE LA TOURNE, Jean
ROUSSIN, André VACHERON,
Giovanni VELLER, Micheline MA-
RON, Catherine SPOR v. REVOL,
Marcelle LANTHEAUME v. ROCHE,
Marcel CHAIX, Jean-Paul REYNIER
dit LARCHE, Roger SILVAIN, Renée
JACOB v. FRANZONI, Arlette DRE-
VET, Michel MAJEWSKI, Ramazan
KURT, Irène GUIGNIER v. CHAR-
PON, Pierre BUTAVAND, Michelle
FAVRO ép. VILLENEUVE, Albert
VEYSSELIER, Maurice BRUN, Ma-
rie FLUET v. PIERRON, Juliette dit
Adémar TURI, Gérard BARRE, Si-
mone SALOMON v. GUGLIELMINI.

C'EST DE SAISON !

Petits rappels et informations à l'attention
des propriétaires et riverains sur les
dispositions en période hivernale :

- Il appartient aux riverains de dégager la
neige ou glaçons se trouvant sur leur toit.
- Les toitures doivent être équipées d'un
dispositif empêchant la chute des blocs
de neige ou de glace sur la voie publique.
- Les riverains sont tenus de tout mettre
en œuvre afin de s'assurer que les chutes
de neige ou de glace provenant de leur
toit ne nuisent pas à la sécurité publique.
- La neige déversée sur la voie publique
doit être évacuée dans les meilleurs délais
par les propriétaires ou leurs préposés.
- Les propriétaires, riverains et commer-
çants sont tenus d'enlever ou de faire
enlever la neige ou la glace sur les trottoirs,
au droit de leur propriété sur toute la
longueur et la largeur du trottoir.



Le Breuil enneigé, hiver 2011.

- Lors du déblaiement il est interdit
de recouvrir les bouches à incendies,
bouches d'égout, les bornes électriques
ou tout accès devant permettre une
intervention d'urgence.
- Les amas de neige devront être
déposés aux abords des propriétés,
sans gêner la circulation des piétons ni
celle des automobilistes.
- Il est interdit en temps de neige ou de
verglas, de faire couler de l'eau sur les
trottoirs, et il est formellement interdit
de rejeter la neige sur la voie publique
après le passage des engins.

MÉDAILLE D'OR POUR
LE FLEURISSEMENT

**Le verdict était attendu. Un 1^{er} prix vient d'être accordé
à la ville de La Mure pour son fleurissement 2016...**

C'est la première fois que notre commune obtient
cette distinction. **Michelle Giacometti**, présidente
de la commission « Fleurissement, Embellissement,
Décorations » s'est rendue le 29 novembre dernier à
la réception officielle organisée par le Département à
l'Isle d'Abeau pour recevoir la récompense suite au jury
de concours 2016 des Villes et Villages fleuris. Accompa-
gnée de **Jacques Arnaud** et de **David Kroll**, agents aux
espaces verts, c'est avec beaucoup de fierté que la délégation
muroise a découvert sur place le 1^{er} prix accordé :

«Une Médaille d'Or»

Une magnifique récompense pour La Mure... Un grand
merci aux équipes techniques de la ville pour le travail
accompli et au groupe de Muroises et Murois bénévoles
investis pour le fleurissement de la commune.

FORMATION
PROFESSIONNELLE
UN FORUM EN
MATHEYSINE

Les 3 lycées du territoire
s'associent pour proposer un
Forum des Formations Profes-
sionnelles et des Métiers en
Matheysine :

**Samedi
4 Février 2017**

- De 09h00 à 12h00 -
Salle des Fêtes de Susville

Des stands tenus par le Lycée
Alpes Sud-Isère, le Lycée de
la Matheysine, et le Lycée
Professionnel Privé Rural des
Alpes (LYPPRA)... ainsi que
des entreprises locales, des
anciens élèves, l'Association
Française pour le
Développement de
l'Enseignement Technique,
et le Centre
d'Information et d'Orientation.

WWW.LAMURE.FR

Mais
aussi...Office de Tourisme
de La MureMairie de La Mure
@Ville_LaMureLe Breuil est une publication éditée
par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr.
Photo couverture @freepik.
Imprimerie du Plateau, 3 900 exemplaires.